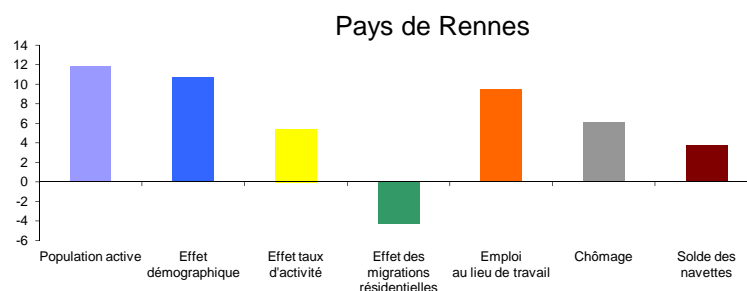


Facteurs d'équilibre du marché du travail Pays de Rennes

Chiffres clés

	2012	Evolution 2007 -2012 (%)	
		Rennes	Bretagne
Actifs	241 000	+5,9	+4,1
Chômeurs	26 000	+36,4	+25,6
Emplois au lieu de travail	259 900	+4,3	+1,9
Part du chômage (%)	10,8		10,8

Evolution annuelle moyenne entre 2007 et 2012 de la population active et contributions à l'équilibre du marché du travail (pour mille actifs en début de période)



Source : INSEE, recensements de la population. Champ : population des 15 -64 ans

Le périmètre du pays de Rennes est largement moins étendu que celui de la zone d'emploi, et se concentre de fait autour de la métropole régionale. Cette dernière impacte les mécanismes d'équilibrage du marché du travail.

Le pays de Rennes est pour autant un des pays les plus dynamiques en termes de croissance démographique entre 2007 et 2012. Cette augmentation de population active est liée à 2 facteurs : une arrivée toujours croissante de jeunes sur le marché du travail, compensant très largement les départs en retraite. Par ailleurs, l'élévation des âges de départ à la retraite y contribue aussi (effet taux d'activité). Ces gains viennent ainsi compenser les départs d'actifs partant s'installer vers d'autres territoires (effet migrations résidentielles). Cette spécificité d'un solde négatif dans les migrations résidentielles, est partagée avec Brest, autre pays à abriter une métropole.

Par ailleurs, l'emploi s'est fortement accru depuis 2007 (+10 800). C'est le territoire après Brocéliande et Vallons de Vilaine enregistrant la croissance de l'emploi la plus rapide : +4,3% sur 5 ans contre +1,9% au niveau régional. Le pays de Rennes offre plus d'emplois qu'il n'y a d'actifs résidents (107 emplois pour 100 actifs). Pour autant, le chômage augmente : + 36,4% avec 6 900 demandeurs d'emploi supplémentaires. Territoire fortement attractif économiquement, de plus en plus de navetteurs viennent quotidiennement y travailler

Mobilités domicile - travail

Un quart des emplois du territoire est occupé par des actifs résidents sur les pays voisins. Ainsi, ce sont 68 900 navetteurs qui viennent travailler sur le territoire, quand seulement 23 800 en sortent.

Le pays de Rennes attire la moitié des actifs en emploi résidant sur les pays des Vallons de Vilaine et de Brocéliande, un quart de ceux habitants le pays de Vitré – Porte de Bretagne.

Encadré méthodologique

Selon une approche que l'on qualifie de sociodémographique, la variation de la population active de 15 à 64 ans est le résultat de 3 effets :

- **un effet lié au vieillissement des actifs** initialement présents et résidents dans la zone, appelé effet démographique. Il se définit comme la variation de la population active lié au renouvellement naturel des générations (vieillessement des actifs initialement présents).

L'effet démographique sera donc positif dans le cas où le nombre de jeunes arrivant sur le marché du travail est supérieur au nombre de seniors cessant leur activité. Il sera négatif dans le cas inverse : le nombre de seniors à quitter le marché du travail est supérieur au nombre de jeunes y entrant.

- **un effet lié à la variation des taux d'activité** au cours de la période (appelé effet taux) : il mesure la variation de la population active due aux seuls changements de comportement d'activité.

Globalement sur la période 2007-2012, ce taux d'activité a augmenté sous l'effet de l'allongement des carrières professionnelles en lien avec les évolutions législatives sur le recul des âges de départ à la retraite.

- **un effet lié aux migrations résidentielles d'actifs** : il évalue l'impact des mouvements de population entre les territoires (personnes qui s'installent dans la zone moins les personnes qui déménagent). Cet effet est mesuré comme étant la résultante entre l'évolution de la population active et la contribution de 2 premiers effets.

Selon l'approche du marché du travail, l'évolution de la population est la somme de composantes, au sens des recensements de la population de 2007 à 2012 de :

- **l'évolution du nombre d'emplois** existant dans la zone, au lieu de travail.
- **l'évolution du nombre de chômeurs**, au sens du recensement de la population.
- **l'évolution du solde des navettes domicile - travail**, correspond à l'évolution de la différence entre le nombre de personnes travaillant sur un territoire mais n'y résidant pas (entrées) et le nombre de personnes y résidant mais n'y travaillant pas (sorties).